

**COMMENT CE QUE MONTRENT LES FRANÇAIS D'AFRIQUE
S'INSCRIT / NE S'INSCRIT PAS DANS LES DYNAMIQUES DES
FRANÇAIS DANS UNE PERSPECTIVE PANFRANCOPHONE**

Béatrice Akissi Boutin

Université de Toulouse-le Mirail et ILA d'Abidjan

& Françoise Gadet

Université de Paris Ouest Nanterre la Défense et MoDyCo

Parmi les diverses façons de s'intéresser au français en Afrique, nous adopterons ici une perspective qui peut paraître un peu périphérique : il s'agit d'établir sa place parmi les différents français, compte tenu de l'apport spécifique de chaque français pour un linguiste cherchant une image générale de « la langue française ». L'horizon de nos interrogations concerne la part, dans le changement, du structural, du socio-historique, et des effets du contact, débats sur lesquels des synthèses ont été données par Sankoff (2002) ou Thomason (2008). On s'interrogera ainsi sur l'intérêt et sur les limites de la notion de « variété » (en un sens linguistique).

La variabilité est certes reconnue dans la tradition de linguistique française, mais elle dépasse rarement la métaphore et l'hypothèse d'une sorte de 'degré zéro' des langues : germes d'évolution ? Potentialité de tendances structurelles ? Quelle place accorder dès lors aux facteurs sociolinguistiques ? Constituent-ils seulement des ferments ayant pour effet de favoriser ou de bloquer ce qui se joue au plan structurel ? Des phénomènes qui existent dans tous les français, mais passent inaperçus, sont souvent rendus plus visibles dans les français hors de France pour des raisons diverses.

Gadet (2010) a présenté, à la suite de son expérience dans la *Grammaire de référence du français*, une liste de lieux de variation, et c'est dans cette perspective que nous nous interrogerons ici, tout en étant conscientes du risque que comporte une conception des langues avec des éléments inhérents et d'autres, incidents.

Il est habituel d'opposer les français d'Europe (berceau de la langue) aux français exportés, surtout en Amérique (première vague de migration de langue) et en Afrique (deuxième période de migration). Le français offre ainsi une palette exceptionnelle parmi les langues du monde (vs l'anglais, seul comparable quant à la grande diversité selon les points de vue à la fois géographiques et écologiques – le français étant loin derrière). On se demandera ainsi ce qu'il y a à apprendre, pour un linguiste, de chaque français, et finalement de tous.

Nous voulons examiner ici les restructurations des français vernaculaires, et les conditions susceptibles de les favoriser, en discutant des *facteurs de convergences et de divergences*, la notion de « norme endogène », la perception d'accents ou d'identité sociolinguistique. Nous nous arrêterons à quelques formes : subjonctif, *que*, relatives, discours rapportés, auxiliaires, en privilégiant les interfaces, entre syntaxe et discours d'une part, et entre syntaxe et phonologie de l'autre.

1. Peut-on parler de « français d’Afrique » ?

1.1. Des notions à réévaluer : « natif » et « vernaculaire »

Selon la doxa, la différence entre français européens et américains d’une part, africains de l’autre, serait le trait « natif », rare en Afrique. Il faut donc commencer par relativiser cette notion de « locuteur natif », qui n’est pas le facteur essentiel d’opposition. Ainsi un Louisianais sera dit « natif », même s’il n’utilise que rarement le français dans sa vie courante, alors qu’un Camerounais est regardé comme « non natif » même s’il conduit à peu près toute sa vie en français¹.

Notre intérêt premier est ainsi dirigé sur les vernaculaires, qu’il est habituel de définir à travers les traits en usage surtout à l’oral, dans la proximité communicative (échanges ordinaires, entre proches), compte tenu d’une certaine dilution de la pression normative et d’un degré bas de « surveillance » (auto- ou hétéro-). Tous ces critères s’avèrent problématiques et mal définis (Renaud 1998), car ils se concrétisent différemment selon les lieux. Appliquer la dénomination de ‘vernaculaire’ aux français d’Afrique, c’est accepter un nouveau sens à ce terme, puisque le français peut être le vernaculaire de locuteurs qui ne l’ont pas comme langue première. Pour autant, en parlant de français vernaculaires en Afrique, on n’en aura pas cerné toutes les caractéristiques.

Est-il justifié de dire qu’il existe un (ou des) français d’Afrique ? Peut-on dire autre chose que « français en Afrique », ou « français à ‘Nom de lieu’ » (et variante adjectivale ou nominale) ? Est-ce seulement d’un point de vue européen-centré que l’on peut dire « français d’Afrique », ou bien des locuteurs se reconnaissent-ils dans cette dénomination ? Lors des premières journées scientifiques du réseau thématique « Étude du français en francophonie » de l’UREF à Nice en 1991, Manessy et Tabi-Manga insistaient déjà sur les problèmes (notamment idéologiques – Tabi-Manga 1993 : 43) de l’expression « français d’Afrique », liée à la question de la norme endogène que nous commenterons plus bas. Vingt ans après, les mêmes questions perdurent, dans un paysage où l’on perçoit sans doute mieux trois raisons qui devraient inciter à la prudence : 1) la disparité selon les pays (par exemple selon le type de colonisation) ; 2) les conditions écologiques d’exercice de la langue, différentes pour chaque pays, voire pour différentes aires d’un même pays ; 3) la disparité de maîtrise selon les locuteurs.

1.2. Données factuelles sur le français en Afrique

Le français en Afrique pèse d’un poids certain sur la francophonie mondiale : 46,3 % des francophones sont des Africains – un peu plus nombreux que les Européens (44 %) – d’après les données officielles du 12 octobre 2010². Ces données sont sans doute contestables, mais *a minima*, elles confirment l’importance de l’Afrique pour la francophonie. Les critères retenus pour établir les données chiffrées de francophonie sont dits « minimalistes » par le *Rapport de synthèse* de 2010,

¹ La notion problématique de « locuteur natif » a été explorée sur le plan théorique par l’ouvrage de Coulmas (1981a), et détaillée dans son introduction (Coulmas 1981b).

² < www.diplomatie.gouv.fr >.

pour des contextes sociolinguistiques variés. En effet, les pourcentages ont été calculés soit sur la base des données disponibles par les recensements nationaux officiels, soit par des enquêtes directes, soit d’après les données scolaires pour l’Afrique et les pays où le français est langue étrangère³.

Parallèlement à ces pourcentages, l’OIF a publié des données qui sont le résultat d’enquêtes, qui approchent le rôle du français, sa perception, ou encore la compétence des locuteurs dans certaines zones. Ainsi, deux métropoles africaines sont présentées comme suit par rapport à la connaissance du français.

	Pas du tout	Difficultés	Assez bien	Très bien
Abidjan	1 %	32 %	52 %	15 %
Kinshasa	8 %	28 %	43 %	21 %

Les deux pays se distinguent aussi par le taux de scolarisation des enfants de plus de 10 ans : 48 % évalués pour la Côte d’Ivoire, 78 % pour la République Démocratique du Congo (RDC). Les pourcentages de francophones dans ces pays sont estimés à 45,7 % pour la RDC et 90 % pour la Côte d’Ivoire, mais les données de scolarisation ont primé, accordant pour la Côte d’Ivoire entre 16 et 35 % de francophones et pour la RDC de 36 à 60 %. Les chiffres semblent minimisés pour la Côte d’Ivoire, mais maximisés pour la RDC. Il est vrai que le rôle véhiculaire du français, décisif en Côte d’Ivoire, est supplanté en RDC par les véhiculaires comme le lingala et le kiswahili depuis les années 80 (*cf.* Nyembwe ce volume).

Il n’en reste pas moins à se demander ce qu’est un francophone, et où passe la frontière. Si les notions de langues « première » *vs* « seconde » ont été abandonnées par le dernier *Rapport* de l’OIF, celles de locuteurs « réels » *vs* « occasionnels » ou de français « d’usage courant » *vs* « partiel » ont été diversement appliquées, et ne disent pas grand-chose sur la compétence réelle en français, compte tenu de la variété des situations.

Le flou de l’expression « français d’Afrique » incite ainsi à revenir sur la question de la norme (des normes endogènes *vs* une norme exogène, une norme africaine ou panafricaine *vs* des normes nationales), après un rapide rappel du passé.

1.3. Petit rappel historique

Si l’histoire des français d’Afrique est en partie partagée, quelle est l’incidence des différences ? Les français ont des histoires diverses en Afrique, des divergences apparaissent dès le début, parallèlement à des convergences mises en relief par des études comme Manessy & Wald (1984), Manessy (1994).

Des véhiculaires français ont été présents sur les côtes du Golfe de Guinée depuis plusieurs siècles, après la construction d’un premier établissement français à Ouidah en 1671⁴. Toutefois, le français n’est enseigné qu’au début du XX^e siècle

³ Ont été comptabilisés les francophones des pays de l’OIF, plus l’Algérie, les États-Unis, Israël et le Val d’Aoste. Ceci explique que l’enseignement du et en français soit pris en compte pour certains pays de l’OIF, notamment ceux où le français est langue étrangère (Roumanie, Laos, etc.). Les critères appliqués à l’Afrique sont ceux de ces pays.

⁴ Le comptoir de traite de Saint-Louis a été créé en 1638, celui de Gorée en 1677, Dakar est fondé en 1857.

avec le commencement de la scolarisation publique dans les colonies de l'AOF et de l'AEF (voir Calvet 2010), pendant que, au travail et dans l'armée, ce sont des véhiculaires coloniaux qui sont diffusés. Les colonies sont inégalement scolarisées et les écoles de brousse n'enseignent pas le même français que les écoles urbaines. Et il y a aussi des divergences de traitements des langues africaines selon les régimes coloniaux (Queffélec 1992, Calvet 2010 pour l'enseignement). Ainsi, la politique française d'exclusion des langues africaines diffère de la politique belge. Par la suite, les politiques linguistiques des États indépendants se sont encore diversifiées. Nyembwe (2004) analyse en trois temps la politique linguistique de la RDC après l'indépendance : rattrapage (décennie 60), remise en question (décennie 70) et conciliation ou partenariat (jusqu'à aujourd'hui)⁵. Mais dans la réalité sociolinguistique, la complémentarité français / langues nationales est très déséquilibrée, comme le disent de façon consensuelle à peu près tous les travaux sur le français en Afrique.

Ces divergences historiques et politiques ont eu des incidences sur le français dans les pays africains francophones. Les tensions sur le français sont pourtant partout les mêmes, avec des colorations différentes selon les situations : pression du standard et idéologie de la langue pure d'une part, vernacularisation et hybridation d'autre part⁶.

2. La norme et les normes

La question de la norme est très vive en Afrique, liée à celle de la dénomination du français. Si, de façon spontanée, les Ivoiriens évoquent un *français ivoirien* et les Sénégalais un *francénégalais* (par exemple), ces pratiques sont loin d'être entérinées par une norme officielle. Pour toute activité socialement prestigieuse, c'est la norme internationale de français, tendant vers le standard, qui est actualisée. Aucun pays africain francophone, même la Côte d'Ivoire, plus indépendante envers le français de France, n'est prêt à assumer une norme nationale de français distante de la norme exogène. Les travaux actuels de normalisation portent plutôt sur les langues africaines, mais ils n'aboutissent jamais à ce que ces langues soient utilisées dans des fonctions éminentes (écrit, discours officiel, discours d'expertise). Le français a été conservé après les indépendances, avec l'argument du moindre coût parce que les outils didactiques, administratifs, juridiques étaient déjà disponibles. Il nous semble difficile qu'il fasse déjà l'objet d'un travail de normalisation.

Pourtant, des normes endogènes sont plus ou moins avérées selon les pays et les espaces de communication, de l'oral informel aux écrits littéraires, en passant par le discours de presse et le discours politique, parfois jusqu'aux niveaux les plus élevés.

⁵ La Francophonie institutionnelle met en avant, au moins dans les textes, le partenariat avec les langues locales.

⁶ Les français africains sont en général limités à un statut officiel, aux usages formels et aux zones urbaines – sauf au Sénégal, toutefois particulier par le rôle du wolof au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire et au Gabon, où leur vernacularisation donne au contraire souvent lieu à des formes hybridifiées (bien attestées en Côte d'Ivoire et au Cameroun).

2.1. Norme endogène vs exogène

La notion de « norme endogène », introduite par Manessy & Wald (1984), s'est révélée depuis très productive dans les travaux sur le français, en Afrique et ailleurs (Manessy 1994 et 1995, Prignitz 1994, Wharton *et al.* 2008), et a été reprise dans des approches didactiques (voir *États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone* de 2003). La notion fait référence à une dynamique interne des langues, qui favorise la variation et légitimise les formes « ordinaires ». La question de la norme se trouve dès lors rafraîchie et posée, non plus « à partir d'une langue artificiellement coupée de son milieu écologique, mais à partir de ce qui se parle, un vernaculaire marqué par le plurilinguisme » (Wharton *et al.* 2008, 4^e de couverture).

Pendant, la notion d'« endogénéité » mérite que l'on précise ce qu'apporterait le qualificatif à la notion de « norme ». Elle ne peut être que relative, dans la mesure où il est difficile qu'un changement dans les normes se développe de façon entièrement endogène, pour une langue initialement exogène dont l'adoption est motivée par des intérêts socio-économiques transnationaux. En outre, dans un contexte de globalisation, toutes sortes de français circulent à travers la chanson, le cinéma, Internet ou les médias. Quant aux formes, d'un point de vue syntaxique ou phonologique, la notion d'« endogénéité » est encore plus difficile à tenir devant la fréquence des phénomènes de convergence, dans les français d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Alors, quelle est la réalité d'une norme de français pour l'Afrique ? Une norme « africaine » de français est actuellement une illusion, pour différents motifs socioculturels et linguistiques. Il n'y a ni ensemble culturel de l'espace occupé par la langue française, ni représentation unitaire d'une « Afrique francophone ». Par ailleurs, la conscience aiguë de la norme qui accompagne souvent le français se mêle, à l'issue de la colonisation, à des relations ambiguës avec cette langue : des sentiments d'aliénation, de dépossession identitaire et culturelle coexistent avec la perception d'un défi à relever par la maîtrise du français standard⁷.

En conséquence, pour chaque pays, si le concept de « norme endogène » est plus ou moins admis pour les français ordinaires, il est loin de rencontrer une volonté de légitimation officielle. Les *États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone* de 2003 à Libreville ont affirmé la nécessité de légitimer des normes endogènes, mais aucune suite n'a jamais été donnée⁸.

L'idée de norme « africaine » ou « panafricaine » de français est inconcevable dans ce contexte.

⁷ Dans le contexte, en certains aspects comparable du Maghreb, Kateb Yacine parle de « butin de guerre » pour le français en Algérie et non de « legs », métaphore plus conventionnelle et surtout plus franco-centrée.

⁸ Au contraire, les réformes universitaires (LMD) conduisent souvent à l'augmentation des cours de langue française dans les universités et écoles normales, et donc à la diffusion du standard.

2.2. Convergences et divergences des français d’Afrique

Des convergences et des divergences apparaissent sur plusieurs plans dans les travaux sur les français en Afrique, selon qu’ils s’attachent plutôt aux formes ou aux normes. Du point de vue des formes, depuis les travaux de Wald et Manessy, il existe des études globales sous l’appellation « français d’Afrique », mais la tendance actuelle est plus à des travaux limités géographiquement (capitales, régions, pays). Ces études descriptives prennent deux orientations, selon qu’elles insistent sur les convergences ou les divergences. Les phénomènes sociolinguistiques évoqués pour expliquer des convergences de formes sont la basilectalisation – en général liée à des locuteurs de niveau d’études modeste, de position socio-économique peu avantageuse et d’une faible maîtrise du français (Italia & Queffélec 2010), à un fort contact avec les langues africaines, ou aux effets d’une culture d’oralité⁹. Les travaux qui épinglent plutôt des divergences s’intéressent aux interférences avec les langues africaines (parmi d’autres, Skattum 2010), ou à des processus de véhicularisation vs vernacularisation (Manessy 1994, 1995)¹⁰.

Pour comparer entre eux les français en Afrique, il convient de définir des termes de comparaison. Les frontières politiques et administratives sont-elles déjà pertinentes alors qu’elles ont été imposées depuis peu ? Les cartes ethnolinguistiques le sont-elles davantage, alors que la migration et une grande mixité ethnique ont caractérisé la plupart des régions africaines avant, et plus encore après, la colonisation ?

Du point de vue des normes, les dynamiques linguistiques des métropoles peuvent différer selon qu’une langue domine (français à Abidjan, wolof à Dakar) ou que plusieurs langues se répartissent l’espace, comme à Ouagadougou ou à Kinshasa. Les pratiques du français convergent davantage dans le premier cas, tendant soit vers l’autonomie, soit vers le standard, et sont plus divergentes dans le second¹¹.

D’un point de vue formel, nous sommes ici dans le cadre des rapports entre langues ou variétés, qui obligent à s’interroger sur « le même et l’autre », question fondamentale de la méthodologie linguistique. Si l’on n’attribue pas les divergences au contact, il reste les contraintes, l’extension et la fréquence des phénomènes, que nous illustrerons avec *ça* animé. Soient les exemples suivants, qui montrent des proximités entre faits provenant d’aires différentes :

- (1) les femmes, ça travaille mal. (Paris, Bauche 1920 : non spécifique)
- (2) ça trouve quelque chose pour pas aller en docteur parce que ça avait pas d’argent pour ça. (Louisiane, Stäbler 1995 : spécifique)
- (3) ton dernier passager que tu trouves, tu viens avec ça. (Abidjan, Knutsen 2007 : spécifique)

⁹ Une quatrième hypothèse sur les causes de convergence, celle de la « sémantaxe » (Manessy 1995) semble avoir été abandonnée.

¹⁰ Des travaux comme Prignitz (1994) montrent combien les énoncés peuvent être proches, au Tchad, au Cameroun, au Niger, au Burkina Faso ou en Côte d’Ivoire.

¹¹ Voir la notion d’« aire communicative » dans Gadet, Ludwig & Pfänder (2009). Ces aires ne doivent pas être considérées comme des espaces clos juxtaposés, mais comme des ensembles pouvant interférer.

- (4) ça veut voler de ses propres ailes, mais ça peut même pas gagner sa vie. (Paris : spécifique)

Mais avant d’aller plus loin sur la syntaxe, nous évoquerons rapidement la perception des accents, puisqu’il apparaît que c’est là que se manifestent le mieux des spécificités.

2.3. Les accents africains

Les capitales ouest-africaines sont des espaces où s’élaborent des connaissances linguistiques et métalinguistiques par l’expérience de l’altérité. Une étude sur la perception des accents ouest-africains (Boula & Boutin 2012)¹² tente d’évaluer la perception comme compétence à appréhender la réalité linguistique et corollairement, de confirmer / infirmer l’existence d’indicateurs permettant de reconnaître des appartenances sociolinguistiques, ethno-linguistiques ou nationales.

La pertinence des réponses atteste une réelle compétence à catégoriser un signal, indépendamment de toute référence culturelle, spatiale ou socioprofessionnelle, en l’absence d’autres marques lexicales ou syntaxiques. Plusieurs indices ont été testés instrumentalement : les réalisations de /R/, les patrons prosodiques des polysyllabes (différence dans la fréquence fondamentale entre première et dernière syllabe), les durées, sans que les résultats permettent pour l’instant une modélisation. Il ressort de l’étude que les patrons et routines perceptives sont plus efficaces que le traitement automatique des données acoustiques¹³. La justesse des résultats perceptifs sur l’identité ethno-linguistique et nationale des locuteurs montre que les accents différencient d’une part quatre capitales, d’autre part quelques ethnies de la région ouest-africaine. Ce test permet aussi de soulever des questions, que les prononciations de R peuvent illustrer.

L’étude de R chez des locuteurs sénégalais, maliens, burkinabè et ivoiriens montre des patrons différents pour chaque groupe. Les pourcentages par appartenance nationale de /R/ apicaux, dorsaux ou vocalisés / élidés se répartissent comme suit :

% R	Burkina Faso	Côte d’Ivoire	Mali	Sénégal
[r] apical	71	39	91	59
[R] dorsal	5	10	0	23
[w] vocalisé ou élidé	24	51	9	18

Pour tous les pays sauf la Côte d’Ivoire, le R le plus fréquent est [r], et des R peuvent être élidés en finale. Les Sénégalais (wolof) ont fait entendre plus de R dorsaux, les Maliens (sénoufo et bambara) n’ont produit aucun R dorsal et peu d’éli-sions, les Burkinabè (mossi et bambara) et les Ivoiriens (akan, sénoufo et bambara) ont eu des R dorsaux et élidés, mais les R élidés sont majoritaires en Côte d’Ivoire.

¹² Les « juges » de la première phase de l’enquête, majoritairement ivoiriens, devaient évaluer le degré d’accent, le niveau d’études, et identifier l’appartenance ethnique et nationale de 20 locuteurs de 4 pays, 5 ethnies, 5 niveaux d’études, de 24 à 62 ans. Voir < http://www.audiosurf.org/test_perceptif_africa >.

¹³ On peut s’interroger sur la pertinence d’une démarche qui tente de comprendre le fonctionnement de la perception, en se basant sur des mesures acoustiques instrumentales ou en les préférant aux études perceptives et à la linguistique populaire.

Il est possible que le R constitue un indice pour les « juges », et ils l'ont signalé en fin de test quand on leur a demandé quels indices les avaient guidés. La justesse dont ils font preuve pour localiser les locuteurs contraste toutefois avec la pauvreté des commentaires : « Mali et Burkina ils roulent les r / Côte d'Ivoire : ils ne prononcent pas les r / les R sont plus marqués chez les morés. »

Si le linguiste peut ainsi dégager un système, comment les « juges » ont-ils acquis des patrons sociolinguistiques efficaces, compte tenu des ressources perceptives / cognitives, souvent peu conscientes ? Et quand plusieurs patrons phonologiques sont possibles par communauté, comment seront-ils perçus ?

Il semble qu'il faille conclure ce point en signalant le primat du socioculturel sur le structurel dans l'évaluation de « variétés » de langue.

3. La syntaxe, facteur de différenciation entre les français ?

Si des différences phonétiques sont exploitées en perception pour identifier des français d'Afrique de l'Ouest, les données syntaxiques quant à elles semblent davantage partagées à travers les espaces francophones, et moins aptes à dresser des profils communautaires.

3.1. Des lieux de variation

Pour la syntaxe, nous allons nous arrêter à des faits bien identifiés comme des lieux de variation du français (Chaudenson *et al.* 1993, Gadet 2010). Pour certains domaines comme la jonction de phrases ou la morphosyntaxe verbale, la syntaxe ne saurait être étudiée sans tenir compte des interfaces, et avec le discours (puisque des effets de sens sont possibles sans imputation à la syntaxe), et avec le phonique, où les oppositions entre deux morphèmes se réduisent parfois à des différences acoustiques minimales¹⁴.

Il faut d'abord soulever la question des corpus pour les descriptions, en particulier les corpus oraux : il en existe beaucoup, mais peu sont facilement disponibles (par exemple sur Internet). D'autre part, ils diffèrent quant à leurs conditions de recueil, quant à leur volume, et quant aux modalités de transcriptions. Leur nombre est pour l'Afrique bien moins élevé que pour les français d'Amérique, qui ont aussi été recueillis plus tôt ; mais les recueils africains sont intervenus très vite (Hattiger 1981).

Nous nous demanderons maintenant quelles hypothèses peuvent être tirées des faits oraux documentés. Quelques questions apparaissent comme des préalables :

- Peut-on caractériser les « tendances » actuelles du français ?
- Comment définir la notion de « tendance », autrement que par une liste ?

- Quels sont les effets de ce qu'il est souhaitable de ne comparer que du comparable (des faits relevant de productions analogues), et surtout pas des confrontations à du standard ? (Pour une critique des points de vue fondés sur le standard, voir par exemple Ploog 2002, Gadet 2011).

¹⁴ On touche aussi les limites d'une syntaxe de l'oral qui ne s'appuie pas sur la prosodie.

Nous allons donc repartir de quelques lieux de variation identifiés, et nous demander lesquels d'entre eux constituent des candidats pour des spécificités panfranco-phones. Dans un deuxième temps, nous devons nous demander ce qu'on manque lorsqu'on se contente de reprendre les questions identifiées dans la réalisation d'une grammaire (Gadet 2010).

3.2. Des questions privilégiées

Les zones syntaxiques identifiées concernent les prépositions, les pronoms, le système des temps verbaux, la négation, les constructions verbales, *que* (qui concerne plusieurs faits différents), *là*, les relatives, les interrogatives, l'ordre des mots ; et la liste n'est pas close. C'est *a priori* une liste chaotique : pour qu'elle fasse sens, il faut prendre de la hauteur par rapport aux questions de grammaire¹⁵.

Prenons d'abord l'exemple du subjonctif et de son « instabilité », pour lequel des tendances ont été établies, aussi bien par des historiens de la langue que par des sociolinguistes / grammairiens (disparition, mais pas totale). Dès 1949, Brunot & Bruneau (§ 519) écrivaient que le subjonctif français « n'est plus qu'un mode défectif ». Neumann-Holzschuh (2009), sur le français acadien, observe qu'il se maintient surtout après *vouloir*, après les conjonctions comme *bien que*, et après *il faut* :

- (5) si t'as une laiterie faut pas tu te mets en amour avec une vache. (Louisiane, Stäbler 1995)
- (6) un garde du corps c'est pour pas quelquefois que vous partez en arrière. (St-Pierre-et-Miquelon, Chauveau 1998)
- (7) vous pouvez avancer au micro pour qu'on pouve entendre ça que c'est que vous avez à dire. (Nouvelle-Écosse, corpus Petras 2008)
- (8) j'ai pas connu ça avant que j'étais grande et mariée. (Louisiane, Stäbler 1995)
- (9) je voudrais pas qu'elle ferait un fricot au lapin. (Nouveau-Brunswick, Wiesmath 2006)

Maintenant, qu'en est-il en Afrique ? Les mêmes tendances sont-elles à l'œuvre ?

- (10) donc faut que on va garder ça. (Côte d'Ivoire, Boutin 2008)
- (11) on voulait déjà prendre les mots avant que la voiture a démarré. (Cameroun, Simo-Souop 2009)
- (12) c'est pour cela que on a remarqué que même les demandes de bourse internationale, les étudiants malgré qu'ils ont des diplômes, mais ils ont des difficultés pour acquérir ces bourses. (Sénégal, Gueye 2008)

¹⁵ Lors du colloque de Cologne, Katja Ploog a souligné que ces zones du français sensibles à la variation semblaient concerner la linéarité, plus immédiatement contraignante en mode spontané. C'est ainsi que sont particulièrement concernés la zone antéverbale, avec les clitiques, fragiles du point de vue morpho-phonologique, et des éléments de connexion (prépositions et conjonctions), qui permettent l'incrémentation d'unités discursives plus complexes. Il s'agit de deux niveaux d'élaboration linéaires bien différents, qui « n'expliquent » certainement pas tout, mais qui permettent d'inscrire une réflexion dans une dynamique d'universaux de l'oralité (voir conclusion).

- (13) on lui a dit de venir prendre, euh, commencer à être, euh, à détacher des ballots là, que à un certain moment donné, on va faire des affaires pour qu'il commence à avoir un bureau, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on va l'employer officiellement. (Burkina Faso, Prignitz 2004)

Certains de ces exemples sont fragiles, mais il semble quand même bien qu'il y ait au moins partiellement convergence entre les différents français, malgré quelques différences de notations selon les auteurs (voir Knutsen (2007 : 218), qui pour le français d'Abidjan parle de « variabilité aiguë »).

On peut observer une tendance similaire avec *que*, dans un emploi dit de « subordonnant universel », ou comme seul subordonnant en relative, où il est suivi ou non d'un pronom résomptif. En tant que lien discursif vague, *que* est affecté de mouvements contraires d'extension et d'omission (voir Wiesmath 2006) :

- (14) on avait juste eu l'électricité que moi j'avais 16 ans. (Louisiane, Stäbler 1995)
 (15) j'ai pas pu y aller aujourd'hui que j'avais la voiture. (Paris)
 (16) moi j'ai des petites sœurs qui vont à l'école que je prends la charge. (Côte d'Ivoire, Knutsen 2007)
 (17) il y avait à la fesse de la maison un arbre que j'ai grimpé en haut. (Cameroun, Onguéné Essono 2002)

Ces observations invitent à revenir sur la définition de la relative... et sur celle d'autres catégories grammaticales d'ailleurs, qui seront ébranlées par les phénomènes non-standard. Les « liens vagues » sont renvoyés au discours, ou forcés vers des catégorisations déterminées. Pourtant, ces phénomènes, un peu vite considérés comme « inclassables », invitent à revenir sur les interfaces de la syntaxe, ce que nous allons faire maintenant avec l'exemple du discours rapporté.

3.3. Le discours rapporté

L'intégration par un locuteur du discours d'autrui dans son propre discours détourne ce discours en l'insérant dans un nouveau contexte, pour un nouvel objectif. Ces nouvelles conditions pragmatiques demandent que soient respectés à la fois le bornage des voix et l'unicité de l'acte d'énonciation, alors même qu'il est le produit de plusieurs voix. D'un point de vue syntactico-discursif, les discours rapportés sont traditionnellement classés par catégories selon le degré d'autonomie / intégration. Cependant, de nombreuses études, sur des discours littéraires, sur des discours écrits et oraux divers (Rosier 2009), sur les français d'Afrique (Ploog 2004, Queffélec 2006, Simo-Souop 2009, Boutin 2011), ou sur les français d'Amérique (Vincent & Dubois 1997) montrent que nombre de discours rapportés sont hybrides, manifestant des propriétés complexes.

Dans des usages sans trop de pression de la norme écrite du français, *que* et *de* subissent une réinterprétation syntaxique et logique, et des particules énonciatives (*non*, *ah*, *mais*, *bon*, etc.) peuvent jouer le rôle de balise du discours rapporté en même temps qu'elles orientent vers l'interprétation. En particulier, quand *que* est omis pour un discours rapporté indirect, ou très décalé par rapport au verbe dans un

discours direct ou indirect, et qu'il n'y a pas d'autres marques de dépendance¹⁶, son rôle grammatical est affaibli au profit d'un rôle discursif. *Que* a alors un rôle d'organisation du discours, proche de celui de particules énonciatives comme *non*, *bon*, *ben*, comme on le voit dans les énoncés :

- (18) vers la fin il me dit **que non** mon papier il n'a pas pu prendre **que** c'est trop compliqué **que** lui il pensait que c'était un autre travail et moi je lui ai donné un travail que son ami ne peut pas faire **que** c'est trop pour son ami. (Côte d'Ivoire, Boutin 2011)
- (19) le gars il dit non **que non que le que** l'onc- **que** Monsieur euh Kaboré **qu'**il est sorti. (Burkina Faso, Prignitz 2004)
- (20) la Française elle disait **que non** elle ne peut pas recevoir **que** son mari lui a caché l'heure à laquelle son père devrait venir. (Tchad, Prignitz 1994)
- (21) je demandais souvent aux enfants si c'était **bon** c'est quelle école qui était habillée comme ça. (Burkina Faso, Prignitz 2004)
- (22) donc on a dit **bon** c'est mieux de rester avec la foule. (Côte d'Ivoire, Boutin 2011)
- (23) je dis hein je go seulement me coucher. (Cameroun, Simo-Souop 2009)
- (24) c'est pour ça je te dis **ben** il faut de l'entraînement. (Paris, Gadet)

Si *que* garde son rôle de subordonnant syntaxique dans la majorité des cas, il joue donc aussi parfois un rôle discursif de marqueur de début de discours (voix du locuteur ou voix rapportée), se rapprochant des particules énonciatives. On manque d'études pour affirmer la similitude avec les autres français¹⁷, mais aussi avec d'autres langues¹⁸. On peut cependant risquer une hypothèse : le discours rapporté, pratique sociale dont les enjeux transcendent les langues et les cultures, donne lieu aux mêmes types de phénomènes, et on peut observer des convergences de formes pour des processus cognitifs communs.

3.4. Imbrications entre faits syntaxiques et phoniques

On prendra ici l'exemple des auxiliaires et de la tendance, attestée aussi bien en Europe qu'en Amérique, au remplacement de *être* par *avoir*. Les faits n'apparaissent pas aussi frappants à Abidjan ou à Ouagadougou, et incitent à la prudence. Des facteurs lexicaux et phonologiques entrent en jeu dans ce domaine morphosyntaxique. Certains verbes, comme *quitter*, sont souvent fléchis avec *être*, constituant des exceptions lexicales :

¹⁶ Les subordonnants sont considérés comme la première marque de dépendance, impliquant les suivantes : la phrase qui suit perd son autonomie énonciative, les temps et modes verbaux sont modifiés, les personnes des pronoms et les flexions verbales subissent un transfert, les repérages spatiaux et temporels sont ceux de la narration.

¹⁷ Ainsi, Rosier (2009 : 78-80) parle de *discordancier* pour « tous les mots, expressions ou constructions [interjections, connecteurs, modalisateurs, ruptures modales] qui permettent de produire un décrochage énonciatif ».

¹⁸ Leonaviënië (2007) compare les particules énonciatives comme balises de discours rapportés dans la presse française et lituanienne.

- (25) et les Ouagalais qui **sont quittés** avec des gens de [toponyme] là ici. (Burkina-Faso, Prignitz 2004)
- (26) je **suis quittée** là-bas ça vaut dix ans je suis pas encore arrivée donc on s'est pas encore vu. (Côte d'Ivoire, Boutin 2008)

La fréquence de ce phénomène n'est pas négligeable dans *PFC* : quatre occurrences de *quitter* avec *avoir*, pour trois avec *être*.

Par ailleurs, une forme syncrétique E¹⁹ est attestée sporadiquement (trois fois en cinq heures de parole transcrites pour ce même corpus) pour ce verbe ou d'autres qui sont habituellement construits avec *avoir* (Prignitz & Boutin 2010).

- (27) donc c'est par rapport à ça qu'on vous E, on vous E vus dans les problèmes. (Burkina-Faso, Prignitz 2004)
- (28) on peut pas toujours rester, toujours comme on le dit, avec les colonisateurs. C'est tel pays qui nous E colonisé, il faut rester avec lui, non. (Côte d'Ivoire, Boutin 2004)
- (29) maintenant, elle dit : « Bon, va les appeler ». Maintenant, je suis partie les appeler, ils s/ ils sont venus. « Vous E quittés où ? » Et puis ils ont dit : « Non, maman, maman, c'est que ». « C'est que quoi ? » (Côte d'Ivoire, Boutin 2004)

Dans ce dernier cas, on peut parler d'imbrication du phonique et du morphosyntaxique. Cette forme syncrétique est le résultat d'une perte d'opposition phonologique [a ~ ε] pour certains (*a*, *as*, *es*, *est*, *ait*, etc.) et d'une érosion / attrition pour d'autres (*êtes*, *avez*), affaiblissements phoniques qui vont souvent de pair avec le processus de grammaticalisation (Kriegel 2003). Pour autant, ces faits ne sont pas suffisants pour en déduire qu'il y a changement dans le système. La prudence, ici aussi, demande de rechercher si dans un même discours, les autres éléments du paradigme de *est* (ou de *a*) sont présents. Mais il est possible qu'une réanalyse de E soit en cours, comme simple marqueur de temps verbal.

On conclura donc pour les lieux de variation en syntaxe en se demandant si ce que l'on peut apprendre se limite à 1) une énumération de phénomènes syntaxiques documentés (*i. e.*, accumuler des exemples), 2) des tentatives pour les localiser dans une grammaire.

Conclusion générale

Nous sommes conduites à revenir sur la nécessité pour un linguiste de regarder la francophonie comme un tout, non seulement pour des raisons sociolinguistiques mais aussi pour des raisons linguistiques : les français d'Afrique nous apprennent autant, voire davantage par le regard qu'ils nous conduisent à porter sur le français que par leur forme même, qui n'est pas automatiquement divergente par rapport aux autres français.

Les français 'non-hexagonaux' permettent ainsi, par effets de loupe, de mieux saisir des phénomènes généraux susceptibles de concerner tous les français,

¹⁹ Nous optons pour une transcription E pour des valeurs phonétiques de voyelles mi-ouvertes proches de [e], avec l'idée que ces valeurs ne constituent pas des particularités distinctives de plusieurs morphèmes.

ou un grand nombre d'entre eux. Ce qui nous conduit à nous intéresser aux « tendances » affectant les français, au-delà d'une énumération de faits syntaxiques. Il nous semble intéressant de chercher à tirer des généralisations sur les vernaculaires, avec une hypothèse forte de points communs entre vernaculaires (voir Miller & Weinert 1998 quant à la proximité des versions parlées des langues, qui se ressemblent davantage que leurs versions standard). L'hypothèse vaut-elle entre vernaculaires d'une même langue ? Peut-on l'étendre aux vernaculaires de toutes les langues ? Des similitudes de conditions d'usage ou de types de discours (proximité, oralité, usage ordinaire, enjeux quotidiens) correspondent effectivement à des tendances semblables entre formes. Jusqu'à quel point ? Ces questions, bien illustrées à partir des français d'Afrique, concernent la confrontation entre formalisme et fonctionnalisme, en particulier sur le découpage même des niveaux de description et leur intrication.

Bibliographie

- BAUCHE, H. (1920). *Le langage populaire*. Paris, Payot.
- BOULA de MAREÛIL, P. & BOUTIN, B. A. (2012). « Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français », in *Journal of French Language Studies* n°21 (3), pp. 361-379.
- BOUTIN, B. A. (2004-2006). Corpus PFC-CIA.
< <http://www.projet-pfc.net/base-de-donnees/enquetes> >
- BOUTIN, B. A. (2008). Corpus PhonLex Côte d'Ivoire, non publié.
- BOUTIN, B. A. (2011). « Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : les particules énonciatives et *que* indicateurs de quelle parole ? », in Jaubert, A., López Muñoz, J. M. & Marnette, S. & Rosier, L. & Stolz, C. (éds), *Citations I. Citer à travers les formes. Intersémiotique de la citation*. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, pp. 39-55.
- BRUNOT, F. & BRUNEAU, C. (1949). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris, Masson & Cie.
- CALVET, L.-J. (2010). *Histoire du français en Afrique. Une langue en copropriété ?* Paris & Québec, Organisation Internationale de la Francophonie.
- CHAUDENSON, R. & MOUGEON, R. & BENIAK, É. (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris, Didier-Érudition.
- CHAUVEAU, J.-P. (1998). « La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre-et-Miquelon et en Bretagne : propagation ou récurrence ? », in Brasseur, P. (éd.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*. Université d'Avignon, Avignon, CECAV, pp. 105-119.
- COULMAS, F. (1981a). *A Festschrift for native speaker*. The Hague & Paris & New York, Mouton Publishers.
- COULMAS, F. (1981b). « Introduction : the Concept of Native Speaker », in Coulmas, F. (éd.), 1981a, pp. 1-25.
- ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE FRANCOPHONE, *Journal de l'Agence intergouvernementale de*

- la Francophonie* 32, supplément, avril-mai-juin 2003.
 < http://agence.francophonie.org/upload/dossiers/pdf/etatsgen_fr_2003.pdf >
- GADET, F. (2010). « Sociolinguiste dans une grammaire : la variation pour une grammaire du français », in Iliescu, M. & Siller-Runggaldier, H. M. & Danler, P. (éds), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes d'Innsbruck*. Innsbruck 2007, Tome IV, Berlin, de Gruyter, pp. 117-125.
- GADET, F. (2011). « Les français africains, une occasion de faire retour sur quelques mythes », in Lexander, K. & Lyche, C. & Moseng Knutsen, A. (éds), *Pluralité des langues, pluralité des cultures : regards sur l'Afrique et au-delà*. Oslo. The Institute for Comparative Research in Human Culture Novus Press, pp. 247-257.
- GADET, F. & LUDWIG, R. & PFÄNDER, S. (2009). « Francophonie et typologie des situations », in *Cahiers de linguistique* n°34 (1), pp. 143-162.
- GUÈYE, G. M. (2008-2009). Corpus PFC-SNA.
 < <http://www.projet-pfc.net/base-de-donnees/enquetes> >
- HATTIGER, J.-L. (1981). *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*. Thèse de 3^e cycle, Université de Strasbourg.
- ITALIA, M. & QUEFFÉLEC, A. (2010). « Gestion du verbe français chez des locuteurs gabonais analphabètes, peu et moyennement scolarisés », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 85-96.
- KNUTSEN, A. M. (2007). *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Étude d'un continuum linguistique et social*. Ph.D., Université d'Oslo.
- KRIEGEL, S. (2003). « Grammaticalisation et créoles : un élargissement du concept ? », in *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence* n°18, *La grammaticalisation – La terminologie*, pp. 35-58.
- LEONAVIČIENĖ, A. (2007). « Le discours direct dans la presse politique », in *Kalbotyra* n°57 (3),
 < http://www.leidykla.vu.lt/fileadmin/Kalbotyra_3/57__3_/160-168.pdf >
- MANESSY, G. (1994). *Le français en Afrique noire, Mythe, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan (coll. « Espaces francophones »).
- MANESSY, G. (1995). *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires : procès et genèse*. Paris, Éditions du CNRS.
- MANESSY, G. & WALD, P. (1984). *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*. Paris, L'Harmattan.
- MILLER, J. & WEINERT, R. (1998). *Spontaneous Spoken Language : Syntax and Discourse*. Oxford, Clarendon Press.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, I. (2009). « Contact-induced structural change in Acadian and Louisiana french. Mechanisms and motivations », in *Langage & Société* n°129, pp. 47-68.
- NYEMBWE, N. (2004). « Gestion du plurilinguisme et idéologie post-coloniale », in *Actes du Colloque de l'AUF, Développement durable : leçons et perspectives*. Ouagadougou. (Disponible à la page : < <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-contribution-nyembwe.pdf> >)
- ONGUÉNÉ ESSONO, L.-M. (2002). « Expression de l'espace immédiat et acquisition linguistique de la référence spatiale chez les élèves camerounais du cours

- élémentaire », in *Revue des sciences de l'éducation* n°28 (3), pp. 507-535.
< <http://www.erudit.org/revue/rse/2002/v28/n3/008332ar.html> >.
- PETRAS, C. (2008). *Les emprunts et la dynamique linguistique*, thèse de l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, Université de Iasi (Roumanie).
< <http://www.sudoc.abes.fr/xslt/DB=2.1/SET=1/TTL=2/CLK?IKT=1016&TRM=Les+emprunts+et+la+dynamique+linguistique> >
- PFC = 'Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure'.
< <http://www.projet-pfc.net> >
- PLOOG, K. (2002). « L'approche syntaxique des dynamiques langagières : non-standard et variation », in *Cahiers de grammaire* n°27, pp. 77-96.
- PLOOG, K. (2004). « Stratégies et structures du discours rapporté dans les récits abidjanais », in López Muñoz, J. M. & Marnette, S. & Rosier, L. (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris, L'Harmattan, pp. 297-306
- PRIGNITZ, G. (1994). « Le normal et le normatif », in Manessy, G. (éd.), *À propos du français en Afrique, questions de normes*. N°spécial du BCEP, pp. 59-87.
- PRIGNITZ, G. (2004-2007), Corpus PFC-BFA.
< <http://www.projet-pfc.net/base-de-donnees/enquetes> >.
- PRIGNITZ, G. & BOUTIN, B. A. (2010). « Conversation à Ouagadougou (Burkina Faso) : parenté à plaisanterie entre Gurma et Yatenga », in Detey, S., Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (éds), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone. Ressources pour l'enseignement*. Volume DVD, Paris, Ophrys, pp. 259-272.
- QUEFFÉLEC, A. (1992). « La langue française en Afrique noire avant les Indépendances : diffusion, pratiques et représentations », in *La littérature francophone d'Afrique noire et de Madagascar (jusqu'à 1960) journée du 13 décembre 1991*. Lyon, C.E.D.I.C., pp. 34-49.
- QUEFFÉLEC, A. (2006). « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : L'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », in *Le français en Afrique* n°21, pp. 267-280.
- RAPPORT DE SYNTHÈSE. *La langue française dans le monde*. Organisation internationale de la Francophonie, Nathan.
< <http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Synthese-Langue-Francaise-2010.pdf> >
- RENAUD, P. (1998). « Absoute pour un locuteur natif », in *Le français en Afrique* n°12, pp. 257-272.
- ROSIER, L. (2009). *Le Discours rapporté en français*. Paris, Ophrys (coll. L'Essentiel français).
- SANKOFF, G. (2002). « Linguistic Outcomes of Language Contact », in Chambers, J. K. & Trudgill, P. & Schilling-Estes, N. (éds), *The Handbook of Language Variation and Change*. Oxford, Blackwell, pp. 638-668.
- SIMO-SOUOP, A. (2009). *La variation du français au Cameroun. Approche socio-linguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- SKATTUM, I. (2010). « Si j'étais riche... constructions hypothétiques en français parlé au Mali », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 49-70.

- STÄBLER, C. (1995). *La vie dans le temps et aiteur : ein Korpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana*. Tübingen, Narr.
- TABI-MANGA, J. (1993). « Modèles socioculturels et nomenclatures », in Latin, D. & Queffélec, A. & Tabi-Manga, J. (éds), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*. Premières Journées scientifiques du Réseau thématique de recherche « Étude du français en francophonie » de l'UREF, Université de Nice, 18-21 septembre 1991, AUPELF, pp. 37-46.
- THOMASON, S. (2008). « Social and linguistic factors as predictors of Contact-induced Change », in *Journal of Language contact*, Thema 2, pp. 42-56.
- VINCENT, D. & DUBOIS, S. (1997). *Le discours rapporté au quotidien*. Québec, Nuit Blanche.
- WHARTON, S. & BAVOUX, C. & PRUDENT, L.-F. (2008). *Normes endogènes et plurilinguisme*. Lyon, Éditions de l'ENS.
- WIESMATH, R. (2006). *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*. Paris, L'Harmattan.